

Droséra filiforme

Drosera filiformis

STATUT

En voie de disparition 

En voie de disparition 

65

Nouvelle-Écosse

Au Canada, le droséra filiforme ne se trouve que dans cinq tourbières dans l'extrême sud-ouest de la Nouvelle-Écosse!



Aire de répartition de la population



© BRENNAN COVERHILL



© BRENNAN COVERHILL

Habitat

On le trouve dans des dépressions de tourbières. Ces tourbières sont des milieux humides acides et pauvres en nutriments qui comprennent des espèces comme des mousses, des arbustes, des carex et des graminées.



© MEGAN CROWLEY



© MEGAN CROWLEY

Description de l'espèce

Le droséra filiforme est une plante insectivore aux longues feuilles verticales (11 cm de long) recouvertes de glandes collantes d'un violet rougeâtre. Il a une longue tige florale (jusqu'à 22 cm) sur laquelle poussent de 6 à 15 fleurs violettes au centre jaune. Les fleurs ont 1 cm de diamètre.



© DIRNE



© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Le droséra filiforme fleurit de la mi-juillet à août dans les tourbières. On trouve l'espèce dans des endroits où le scirpe pousse en touffes.

Faits intéressants

- Il obtient des nutriments supplémentaires en digérant les insectes qui se retrouvent piégés par la substance collante dont sont recouvertes ses feuilles.
- La présence de cette espèce a entraîné une interdiction d'exploiter une tourbière - c'est la première et la seule fois qu'une telle situation s'est produite dans la province!

© BRENNAN CAVERHILL



Insectes pris au piège



Gousses

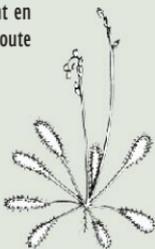
© DINNE

Espèces similaires

Deux autres espèces de droséras poussent en Nouvelle-Écosse et sont communes dans toute la province.

Rossolis intermédiaire :

Pousse dans des tourbières; feuilles en forme de cuillère plutôt que longues et dressées.



© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Rossolis à feuilles rondes :

Pousse dans des tourbières, des marécages, des fossés et sur le bord des lacs; feuilles rondes plus larges que longues.



© MUSÉE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Menaces à la survie de l'espèce

- L'exploitation de tourbières, la culture de canneberges, certaines pratiques forestières, l'utilisation de VTT, la construction de routes et le remplissage.

Ce que vous pouvez faire

Ne construisez pas de routes, n'effectuez pas de remplissage et n'utilisez pas de VTT dans les milieux humides ou en bordure de ceux-ci, car ces activités altèrent des processus écologiques importants. Obtenez les permis appropriés auprès du gouvernement provincial pour toutes modifications aux terres humides. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le biologiste du MRNNE de votre région et consultez la section *How can you help?* du site www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora (en anglais seulement).

© BRENNAN CAVERHILL



Organismes à contacter, renseignements, rapports d'observation et possibilités d'intendance

Organismes à contacter : MRNNE, 902-679-6091

Renseignements : www.speciesatrisk.ca/coastalplainflora/ (en anglais seulement)

Rapports d'observation : 1-866-727-3447 ou sightings@speciesatrisk.ca

Possibilités d'intendance : NSNT, www.nsnst.ca (en anglais seulement)